

BESOIN D'AIDE

ELISA
l'extranet
du
Service
Civique

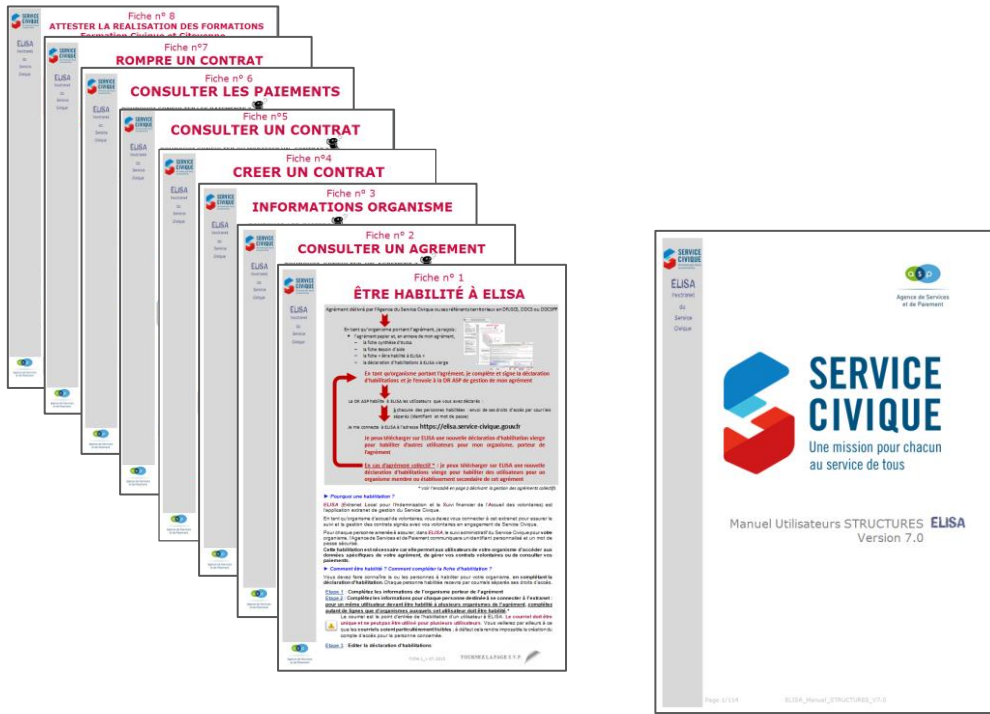
COMMENT REpondre A MES QUESTIONS ?



➔ En téléchargeant les **fiches thématiques** et le **manuel utilisateurs** :

→ sur l'extranet ELISA : <https://elisa.service-civique.gouv.fr>

→ sur le site de l'Agence du Service Civique à l'adresse :
<http://www.service-civique.gouv.fr/page/les-demarches-elisa>



➔ En contactant la plateforme d'**assistance téléphonique** :



Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

(* Ce numéro unique d'assistance téléphonique est valable pour la métropole, les territoires et collectivités d'outre-mer.

Pour les DOM, je contacte :

Direction régionale de Martinique
martinique-servicecivique@asp-public.fr

ou par tél : 05 96 50 90 30
les lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 16h30
les mercredi et vendredi de 8h à 12h

Direction régionale de la Réunion
reunion-servicecivique@asp-public.fr

ou par tél : 02 62 92 44 92
du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h
le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 15h30

ET SI J'AI DES QUESTIONS CONCERNANT MON AGREMENT ?



➔ Je m'adresse à mon interlocuteur à l'Agence du Service Civique ou en DRJSCS